



L'ENTRAIDE, Caisse Libre d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants a.s.b.l.
agrée par A.R. du 23.10.1967 – R.P.M. 0407.843.626 - Membre fondateur d'Eunomia a.s.b.l.
Rue Colonel Bourg 113 – 1140 BRUXELLES – TEL. 02/7430510 – FAX 02/7340479
www.entraidegroupe.be – clasti@entraidegroupe.be

FORMULAIRE DE DEMANDE DE REDUCTION DU MONTANT PROVISOIRE DE MES COTISATIONS SOCIALES POUR L'ANNEE 2020

*Formulaire pour une activité indépendante en tant que PENSIONNE
(Demande en vertu de l'article 11, §3, alinéa 6, de l'AR n° 38 du 27/07/1967)*

RECOMMANDE

Nom et prénom:

Ref : Numéro du Registre national:

Téléphone: GSM:

Email:

Montant des cotisations réduites

Je demande une réduction de mes cotisations provisoires légales pour l'année 2020 et je choisis:

- Option 1 : mes revenus professionnels nets estimés pour l'année 2020 sont inférieurs à la limite de € 3.096,36 et je paie provisoirement pour cette année € 0,00 par trimestre.
- Option 2 : mes revenus professionnels nets estimés pour l'année 2020 sont de l'ordre de € 3.096,37 et je paie provisoirement pour cette année € 118,57 par trimestre.
- Option 3 : mes revenus professionnels nets estimés pour l'année 2020 sont inférieurs à la limite de € 7.330,52 et je paie provisoirement pour cette année € 280,71 par trimestre.
- Option 4 : mes revenus professionnels nets estimés pour l'année 2020 sont inférieurs à la limite de € 13.993,78 et je paie provisoirement pour cette année € 535,87 par trimestre.
- Option 5 : mes revenus professionnels nets estimés pour l'année 2020 sont inférieurs à la limite de € 17.631,06 et je paie provisoirement pour cette année € 675,15 par trimestre.
- Option 6 : mes revenus professionnels nets estimés pour l'année 2020 sont inférieurs à la limite de € 22.213,74 et je paie provisoirement pour cette année € 850,64 par trimestre.
- Option 7 : mes revenus professionnels nets estimés pour l'année 2020 sont inférieurs à la limite de € 27.987,56 et je paie provisoirement pour cette année € 1.071,74 par trimestre.
- Option 8 : mes revenus professionnels nets estimés pour l'année 2020 sont inférieurs à la limite de € 39.580,39 et je paie provisoirement pour cette année € 1.515,67 par trimestre.
- Option 9 : mes revenus professionnels nets estimés pour l'année 2020 sont inférieurs à la limite de € 55.975,11 et je paie provisoirement pour cette année € 2.143,49 par trimestre.
- Option 10 : mes revenus professionnels nets estimés pour l'année 2020 sont inférieurs au seuil de l'activité autorisée :
 - a) personne moins de 65 ans et bénéficiant d'une pension de retraite ou d'une pension de retraite et de survie avec une carrière d'au moins 45 ans :
 - € 6.714,00 (sans enfant à charge) et je paie provisoirement pour cette année € 257,10/trim.
 - € 10.071,00 (avec enfant à charge) et je paie provisoirement pour cette année € 385,65/trim.
 - b) personne moins de 65 ans et bénéficiant uniquement d'une pension de survie:
 - € 15.634,00(sans enfant à charge) et je paie provisoirement pour cette année € 834,89/trim.
 - € 19.542,00(avec enfant à charge) et je paie provisoirement pour cette année € 1.043,59/trim.

Motivation : Motivez brièvement pourquoi vous demandez une réduction:

.....
.....
.....
.....
.....

Pièces justificatives à joindre

Votre demande de réduction doit obligatoirement être appuyée par des éléments objectifs (pièces justificatives) dont nous pouvons déduire que vos revenus se situent en-dessous de la limite choisie par vous. Chaque pièce jointe doit être commentée brièvement (voir ci-après). S'il s'agit d'un document

comptable, un commentaire concret de votre comptable est nécessaire. Si vous n'avez pas de comptable, vous devez le commenter vous-même.

Si vous omettez de joindre des pièces justificatives, de les commenter ou de les numéroter, nous ne pouvons pas vérifier si votre motivation est adéquate. Par conséquent, nous serons obligés, conformément à la loi, de refuser votre demande pour motivation insuffisante.

Commentaire des pièces numérotées jointes (à compléter par vous)

Pièce 1 :
.....
.....

Pièce 2 :
.....
.....

Pièce 3 :
.....
.....

Nombre total de pièces justificatives jointes:

Déclaration

Je confirme que ma caisse d'assurances sociales m'a informé complètement au sujet des dispositions légales et sur les conséquences de ma demande de réduction des cotisations provisoires, comme prévu dans l'arrêté royal n°38 du 27 juillet 1967 et l'arrêté royal du 19 décembre 1967, en particulier:

- que l'éventuelle réduction porte exclusivement sur le montant provisoire de mes cotisations pour 2020;
- que mes cotisations pour 2020 seront définitivement calculées sur la base de mes revenus professionnels réels de 2020 tels qu'établis par l'administration fiscale;
- que, si le calcul définitif fait apparaître que la réduction des montants provisoires a été accordée à tort, je devrai payer le supplément de cotisations sociales, augmenté de majorations trimestrielles légales de 3% et d'une majoration unique légale de 7 %.

Date: Signature:

Commentaire obligatoire des pièces comptables:

.....
.....
.....

Signature du comptable ou de l'indépendant(e) :

REF.

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) :

déclare par la présente que mes revenus annuels professionnels nets ***en tant qu' indépendant(e)/ aidant(e) / mandataire de société, A.T.N. compris***, pour l'année 2020 sont estimés à EUR.

Je m'engage à signaler à ma caisse d'assurances sociales toute modification de renseignements figurant sur la présente.

Fait le :

Signature,